

	Dates	Désignation	Lieux des rendez-vous	Organisation	Conditions particulières	Fiches Infos	Responsables
1	11/03/2018	Ouverture CODEP 33	BAYON	CODEP33	Repas sur inscription	Cliquer Ici	A. CHARBONNIER
2	18/03/2018	Journée du cœur	BORDEAUX	CODEP33	?	Cliquer Ici	Pas de pilotage GMC
3	22/03/2018	Sortie CLUB des Jeudis	PARENTIS départ LA HUME	GMC	Repas au restaurant	Cliquer Ici	J.P. GIORGETTI
4	05/04/2018	Sortie CLUB des Jeudis	CREON	GMC	Repas au restaurant	A venir	J.P. GIORGETTI
5	14/04/2018 et 21/04/2018	Brevets Route100 150 200 km	LE HAILLAN	CODEP33	Voir la Fiche ►	Cliquer Ici	P. LENFANT
6	22/04/2018	Au fil de la Pimpine (60 75 km)	CREON	CODEP33	?	A venir	B. HOCQUEL
7	26/04/2018	Sortie CLUB des Jeudis	BELIN BELIET	GMC	Casse-croute embarqué	A venir	C. PERES
8	28/04/2018	« La Haillanaise »	LE HAILLAN	CODEP33	Voir la Fiche ►	A venir	L. POTARD
9	03/05/2018	Sortie CLUB des Jeudis	ARES	GMC	Casse-croute fin de parcours	A venir	J. COCATRIX
10	10/05/2018 au 12/05/2018	BORDEAUX – BILBAO	BORDEAUX	CODEP33	Voir la Fiche ►	Cliquer Ici	Pas de pilotage GMC
11	15/05/2018 au 17/05/2018	Séjour CLUB	SARE	GMC	Pension complète	Cliquer Ici	A. BOURREAU
12	24/05/2018	Sortie CLUB des Jeudis	LA BREDE	GMC	Casse-croute embarqué	A venir	C. PERES
13	31/05/2018 au 07/06/2018	Séjour ESPAGNE	CAMBRILS	GMC	Pension complète	Cliquer ici	A. BOURREAU
14	14/06/2018	Sortie CLUB des Jeudis	ILLATS/CASTETS en DORTHE	GMC	Repas sur inscription	A venir	P. LENFANT
15	27/06/2018	Sortie CLUB Tour de l'Estuaire	BAC LAMARQUE	GMC	Casse-croute embarqué	A venir	J.P. GIORGETTI
16	30/06/2018 au 07/07/2018	Semaine Régionale	OBJAT (19)	COREG NA	Voir la Fiche ►	Cliquer Ici	Pas de pilotage GMC
17	04/09/2018 au 07/09/2018	Séjour à EGLETONS	EGLETONS (19)	GMC	Pension complète	Cliquer Ici	A. BOURREAU
18	13/09/2018	Sortie CLUB des Jeudis	TARTAS	GMC	Casse-croute embarqué	A venir	R. DEININGER
19	07/10/2018	Clôture Saison CODEP	?	CODEP33	Repas sur inscription	A venir	A. CHARBONNIER

Liens utiles : <http://nouvelle-aquitaine.ffct.org/> <http://gironde.ffct.org>

Code des couleurs :	Programmé	Engagé	Réalisé	Inscriptions closes	Supprimé
---------------------	-----------	--------	---------	---------------------	----------

Date de mise à jour : 23/03/2018

Téléchargement des Conditions Générales : [Cliquer Ici](#)

Conditions d'établissement et de mise jour du programme annuel des Séjours – Sorties - Manifestations :

- Ce document (GMC_Programme_Complet_2018.pdf) est préparé par le Comité de Direction du Club.
- Il sera complété et mis à jour au fil de l'eau. Aucune diffusion papier ne sera réalisée. Il est tenu à jour sur le Site du Club.
- A l'engagement de chaque événement, une information complète est diffusée par Mail à tous les adhérents qui possèdent une messagerie connue du Club.
- Des manifestations, non inscrites dans le programme, seront également proposées.
- Un code de couleurs détermine le statut de chaque événement.

Conditions Générales pour participer aux Séjours – Sorties – Manifestations :

Les sorties organisées par le Club (dites « Sortie Club des Jeudis ») :

- Sauf exception, les sorties d'une journée ne comportent pas de repas au restaurant.
- Pour le repas, chacun prévoit son casse-croute qui est soit :
 - ▶ embarqué dans un sac à dos et pris le long du parcours,
 - ▶ laissé dans la voiture et sera pris à la fin du circuit.
- On prévoit en général des circuits pour 2 (ou) 3 groupes. L'organisation des circuits permet un regroupement sur le lieu du casse-croute ou à la fin du circuit.
- Une participation éventuelle du club est déterminée au cas par cas pour certaines sorties.
- Une fiche d'information spécifique sera établie par l'organisateur et diffusée à tous les adhérents. Elle fournira toutes les informations utiles : circuits avec références OpenRunner, lieu et heure ...

Les Sorties COREG - CODEP - NATIONALES organisées par le Club :

- Il faut s'inscrire auprès de l'organisateur pour participer au repas (s'il est prévu).
- Pour chaque événement on déterminera précisément les conditions de prise en charge partielle ou totale de certaines dépenses.

Attention : La prise en charge des frais par le Club est définie au cas par cas.

Elle s'applique exclusivement aux adhérents de l'année en cours qui s'inscrivent aux conditions fixées et ceci **avant la date limite d'inscription**.

Les Séjours organisés par le Club :

- Ces séjours sont uniquement accessibles aux adhérents du Club pour l'année en cours.
- Le club assure l'organisation complète (logement et repas).
- Les inscriptions doivent se faire auprès du responsable désigné.
- Les frais de séjour sont à régler uniquement par chèque à l'ordre de GMC.
- Participation éventuelle du Club pour certains séjours précisée au cas par cas.

Les Sorties ou Séjours libres (non pilotés par le Club) :

- L'inscription est libre et doit se faire individuellement directement par chaque participant auprès de l'organisateur officiel de l'événement (voir le contact mentionné).
- Le Club n'intervient ni pour l'organisation, ni pour la participation.

Les Manifestations :

- Il s'agit d'événements organisés par le Club ou auxquels il participe.
- L'inscription se fait auprès de l'organisateur désigné et aux conditions propres à chaque manifestation.

N.B. Tous les règlements doivent se faire obligatoirement par chèque à l'ordre de GMC.

Seul le Trésorier du Club (A. BAILET) est habilité à recevoir, valider et encaisser les chèques.